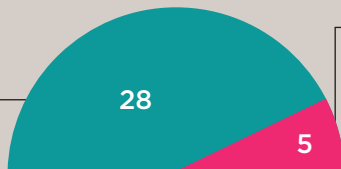


LE CONSEIL MUNICIPAL*Répartition des sièges*

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »



LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« RETROUVONS L'AMBICTION CULTURELLE ! »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Alors que la saison culturelle vient d'être inaugurée aux Herbiers, nous profitons de cette tribune pour affirmer le nécessaire besoin d'une démocratisation de la culture et de ses pratiques et l'indispensable soutien que la ville doit consentir à l'égard de celles et de ceux qui la font vivre.

La culture au service de la cohésion sociale

Ne réservons plus la culture à quelques lieux ou à quelques publics. Faisons-la revenir et entrer partout. Car la culture, c'est d'abord un moyen de renforcer la cohésion sociale, la solidarité et l'attractivité de notre territoire. En ce sens, la politique culturelle d'une ville doit porter en elle trois exigences intimement liées. Tout d'abord, elle doit garantir la liberté totale de création pour les artistes. Ensuite, elle doit soutenir toutes les formes d'appropriation populaire de l'art, du patrimoine et des créations. Enfin, elle doit valoriser toutes les cultures présentes sur notre sol et s'enrichir de cet apport en l'inscrivant dans une vision solidaire de la société que nous voulons bâtir ensemble.

La culture au service de la lutte contre les discriminations

Développer la culture aux Herbiers ne doit pas signifier développer une culture « à l'herbretaise » ou « à la vendéenne ». Nous ne sommes pas la vitrine ou la base-arrière du Puy du Fou ! Pensons la culture comme un levier pour attirer les nouvelles compétences dont la ville a besoin. Établissons des partenariats en vue d'événements d'ampleur régionale, voire nationale. Prenons des initiatives d'ouverture au monde et d'ouverture à la diversité, en y associant, notamment, des associations humanitaires, des associations antiracistes, des associations d'aide à l'accueil des migrants, des associations de défense des droits des femmes, des personnes en situation de handicap, des personnes LGBTQI. Ne nous renfermons pas sur nous-mêmes et percevons la culture comme un moyen d'affirmation de notre identité de « citoyens du monde », et comme un moyen de lutte contre toutes les discriminations.

La culture au service de la démocratie

Développer la culture, c'est aussi garantir son accès pour tous.tes et encourager les pratiques culturelles diverses. Cela peut passer par une politique tarifaire liée au quotient familial pour permettre au plus grand nombre d'accéder à un enseignement artistique, à des représentations culturelles, tout en favorisant l'accès aux lieux de cours, d'activités et de spectacles. Cela doit aussi passer par une délocalisation des manifestations culturelles dans différents quartiers de la ville, afin d'amener les Arts au plus près de la population.

« *Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude* » disait Albert Camus. C'est pourquoi nous devons encourager et développer la culture sous toutes ses formes. Nous devons protéger la culture de toute tentative d'instrumentalisation politique, et affirmer avec force l'essentielle liberté de l'expression artistique, sans qu'elle ne soit jamais soumise à la censure d'une idéologie dominante. Car la culture est l'âme de la démocratie. Elle élève les esprits et éveille les consciences. Elle abat les frontières et fait vivre la diversité. Elle est un hommage à l'universalité de l'Homme et terrasse le chacun-pour-soi. Car si les cultures sont plurielles, la Culture est fédératrice et universelle.

Julie Mariel-Godard, Joseph Liard, Aurélie Turbé, Patricia Cravic et Étienne Blanchard.

www.alternative-ecologique-sociale.fr

www.forum-citoyen.fr • info@forum-citoyen.fr

« IL FAUT ÉCOUTER LE « TERRAIN »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

Le 27 juin dernier, avec plus de 71% des voix, les habitants du canton des Herbiers ont choisi Christophe Hogard et Bérangère Soulard pour les représenter et les défendre au Conseil départemental. Nous adressons donc toutes nos félicitations à Christophe et Bérangère pour ce beau résultat qui vient souligner un engagement constant en faveur des Vendéens du Bocage.

Notre premier adjoint siège donc au Conseil départemental. C'est un vrai plus pour notre commune, tant le département est un partenaire incontournable de la ville des Herbiers. Il est présent dans tous nos grands projets, qu'il s'agisse de la construction du cinéma, du Mont des Alouettes ou encore des maisons de retraite... La présence de Christophe Hogard permettra donc de bien faire avancer nos projets et que ceux des communes du canton.

Des décisions prises sans concertation

Ceci étant dit, nous souhaitons revenir sur un sujet grave : celui du décalage systématique entre les décisions parisiennes qui nous sont imposées sans concertation et la réalité. Avec le discours d'Emmanuel Macron du 12 juillet, actant l'extension du passe sanitaire, nous avons eu une nouvelle preuve que dans les ministères parisiens, on prend des décisions hors sol qui ne correspondent à aucune réalité du terrain, parce que on ne prend pas l'avis de ceux qui y œuvrent.

Alors que depuis deux ans, l'Etat se montre largement défaillant – on se souvient de la pénurie de matériel pour les soignants au printemps 2020, des discours incohérents sur le port du masque, sur la fermeture des frontières, etc. –, nous avons vu au cœur de l'été, le Président de la République nous faire la leçon et imposer sans concertation un « *passport intérieur* », ce passe sanitaire, dans les restaurants, les cafés, les transports, etc. Et nous dans tout cela ? Et bien, il a fallu s'adapter à la dernière minute... Ajouter des contrôles aux contrôles, ajouter des difficultés aux difficultés...

Des soignants ultra mobilisés

Pire encore, nous avons vu le ministre de la Santé s'en prendre aux soignants, reprochant leur irresponsabilité de ne pas être vaccinés, alors qu'ils sont en « *première ligne* » auprès de nos proches, de nos parents âgés, etc. Il y a un an, ils étaient applaudis tous les soirs à 20 heures !

Les soignants sont aussi en première ligne au centre de vaccination, qui mobilise temps et énergie au quotidien.

Le ministre demande d'accélérer la vaccination. Mais comment ? Mais avec qui ? Depuis huit mois, le centre de vaccination des Herbiers tourne sans arrêt. Dès que les doses sont confirmées, dès que médecins et infirmières sont disponibles, des rendez-vous sont ouverts aux habitants du Pays des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne. En quelques heures – si ce n'est moins – ces créneaux de rendez-vous sont pris d'assaut ! Depuis huit mois et encore tout l'été, médecins, infirmières, secouristes, sapeurs-pompiers et agents administratifs se relayent pour accueillir et vacciner. Mais on ne peut pas demander aux soignants plus qu'ils ne peuvent donner. Mobilisées dans les centres de vaccination, les infirmières manquent dans les maisons de retraites...

On ne peut pas non plus demander aux élus locaux plus qu'ils ne peuvent donner ! Surtout si on leur retire leurs moyens, si on leur interdit leurs initiatives et si, pire encore, on ne les écoute pas !

Pour autant, c'est plus résolu que jamais, que nous continuons notre travail.

Vous pouvez compter sur nous.

La majorité municipale avec Véronique Besse